

Consultation publique
sur le
Schéma d'aménagement et de développement
de l'agglomération de Montréal

3 novembre 2014

Mémoire de l'association
Les amis du parc Angrignon

Montréal,

3 novembre 2014

Monsieur Lionel Perez,
Président,

Consultation publique sur le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal

Objet : Mémoire de l'association Les amis du parc Angrignon

Bonjour,

C'est avec plaisir que l'association *Les amis du parc Angrignon* vous fait parvenir ses commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

L'association *Les amis du parc Angrignon* a été fondée en mai 2012 suite à la volonté de plusieurs citoyens de faire valoir leurs préoccupations au sujet du parc Angrignon. Ce parc est un espace vert significatif situé aux limites de trois arrondissements dans le sud-ouest de l'Île de Montréal.

Notre mémoire est composé de trois sections.

Section 1- Propositions d'infrastructures cyclables dans le parc Angrignon

Le parc Angrignon est difficile d'accès aux gens qui utilisent le transport actif. Nous constatons qu'il est plus facile d'accéder au parc en automobile qu'en vélo et que la part modale de transport actif dans les quartiers environnant le parc Angrignon est faible.

Dans cette section, notre association présente une proposition d'infrastructures cyclables dans le parc et les quartiers entourant le parc Angrignon. Cette proposition a reçu l'appui de plusieurs organismes dont *Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul*, la *Table de Développement Social de LaSalle*, *Éco-quartier du Sud-Ouest*, divers groupes ou associations œuvrant dans la promotion du cyclisme tel que *Vélo Québec* et *La Coalition vélo de Montréal*. Nous avons aussi reçu l'appui d'organismes œuvrant dans le parc Angrignon dont : *Cardio Plein Air* et *Héritage Laurentien*.

Section 2- Proposition de protection de la flore laurentienne

Une partie significative du parc Angrignon est formée d'une érablière à Caryer dont son sous-bois héberge une colonie exceptionnelle de fleurs printanières. Trilles ondulés, trilles rouges et érythrone d'Amérique sont présents. Les dommages causés par le piétinement et la cueillette de cette flore laurentienne nous préoccupent beaucoup. Actuellement, nous constatons qu'aucune mesure de protection ou d'interprétation n'est faite par la Ville de Montréal.

Dans cette section, l'association *Les amis du parc Angrignon* propose diverses solutions simples et économiques pour réduire l'impact des citoyens sur la flore printanière et indique des suggestions d'augmentation de la biodiversité du parc.

Section 3- Commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement

Le parc Angrignon est au cœur de trois arrondissements et est contigu à l'Institut Douglas. Le parc et l'Institut Douglas forment un ensemble d'espace vert et de forêts exceptionnel dans le Sud-Ouest de l'île de Montréal. Leur superficie combinée est environ la même que le parc du Mont-Royal.

La création d'une trame verte et bleue fait partie d'un objectif du schéma d'aménagement et de développement du territoire de l'agglomération. Nous sommes d'accord avec les objectifs de la section 2.3 concernant la mise en valeur des grandes propriétés à caractère institutionnel.

“Assurer une protection et une mise en valeur des grandes propriétés à caractère institutionnel en fonction des éléments significatifs propres à chacune.
Éviter les démolitions et le morcellement des propriétés”

Nous croyons que le parc Angrignon et les terrains de l'Institut Douglas doivent être identifiés comme faisant partie de la trame verte et bleue. Nous croyons que les espaces verts de l'Institut Douglas ne devraient pas être soumis à la pression du développement résidentiel. Nous constatons que sur la carte no 12, environ 30% de la superficie des terrains de l'Institut Douglas est identifiée de la même couleur que le secteur résidentiel Crawford Park et donc soustraite à l'identification de Secteur de valeur exceptionnelle et intéressante.

Selon nous, le parc Angrignon et les terrains de l'Institut Douglas forme un tout cohérent et que son histoire est commune. Nous croyons en la protection des terrains institutionnels de l'Institut Douglas comme une solution économique qui permettra d'augmenter la superficie verte de l'agglomération montréalaise.

Conclusions

Avec le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, nous croyons que les décisions prises par Ville de Montréal influenceront la qualité de vie de ces citoyens pour les prochains 100 ans.

Nous croyons que la Ville de Montréal doit proposer un objectif beaucoup plus ambitieux pour la conservation d'espaces verts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoterritoires. Nous constatons qu'il y a d'innombrables petits espaces verts situés sur les terrains des institutions religieuses, des hôpitaux, des Commissions scolaires, des paroisses et de l'archevêché qui subissent la pression de développeurs pour y construire des édifices. Sans protection, ces espaces verts sont voués à leur disparition. Nous croyons que le ratio de territoire à être protégé dans l'agglomération de Montréal doit être du même niveau que celui indiqué dans le

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) adopté en avril 2011, soit environ 17 %.

Nous croyons que la Ville de Montréal doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les espaces verts privés et les espaces verts institutionnels en mettant en place les mesures de zonage requises et aussi prévoir l'acquisition de ces terrains pour assurer leur maintien comme espace vert pour les générations futures.

Pierre Marcoux

Pour : *Les amis du parc Angrignon*

3 novembre 2013

Courriel : lesamisduparcangrignon@gmail.com

Section no 1- Proposition d'infrastructures cyclables dans le parc Angrignon

Montréal

3 novembre 2014

M. Benoit Dorais
Maire, Arrondissement Sud-Ouest

Mme Manon Barbe,
Maire, Arrondissement LaSalle

M. Jean-François Parenteau,
Maire de l'arrondissement Verdun

Mme Anne Desautels,
Direction des Grands parcs

Objet : Parc Angrignon- Proposition d'infrastructures cyclables

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint un document sur les aménagements cyclables que l'association *Les amis du parc Angrignon* propose dans le parc Angrignon. Le document a été fait conjointement avec l'Alliance des piétons et des cyclistes du Sud-Ouest de Montréal (APCSOM).

Nous croyons que le parc doit être accessible aux cyclistes et aux piétons. Des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc doivent être créés afin de favoriser l'augmentation de la part modale du transport actif.

Le parc Angrignon, l'Institut Douglas, le cégep André Laurendeau, la rue Monk ainsi que le pôle commercial situé à l'ouest du parc forment un pôle important dans le sud-ouest de l'île de Montréal. Nous croyons que le potentiel cyclable dans le sud-ouest de l'île est très grand et que les trois arrondissements doivent saisir l'occasion pour favoriser davantage le transport actif.

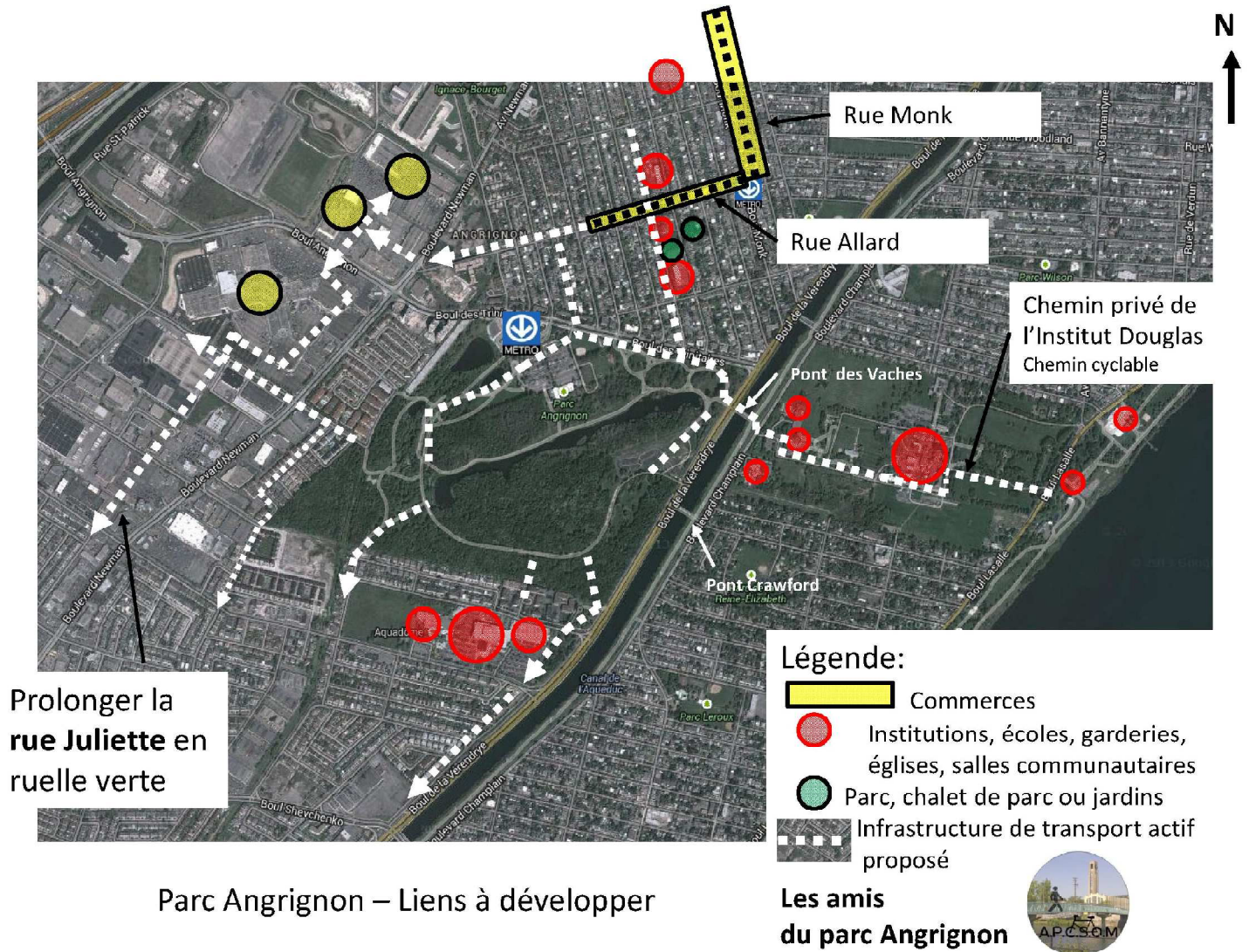
Nous croyons que tout investissement dans le parc Angrignon devrait passer par une consultation publique afin de définir les besoins et désirs des citoyens. Une telle consultation nous semble essentielle à la réussite d'un projet d'investissement.

C'est avec plaisir que notre association pourrait vous rencontrer pour vous exposer plus en détail ses propositions d'infrastructures cyclables.

Veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Les amis du parc Angrignon
Courriel : lesamisduparcangrignon@gmail.com

Section no 1- Proposition d'infrastructures cyclables



Parc Angrignon – Liens à développer

Section 2- Proposition de protection de la flore laurentienne

Section 2- Proposition de protection de la flore laurentienne

Au parc Angrignon, certaines parties du sous-bois de l'érablière à caryer sont d'une grande richesse biologique. Chaque printemps et pendant l'été, la flore printanière et son sous-bois est piétiné, cueillies et même brûlée par les citoyens.

Les amis du parc Angrignon souhaitent que la Ville mette en place des mesures pour protéger cette richesse collective pour les générations futures.

L'association *Les amis du parc Angrignon* propose que des mesures soient misent en place pour:

- protéger les parties intactes du sous-bois de l'érablière à caryer,
- réduire la cueillette des plantes et des fleurs printanières,
- sensibiliser la population à l'impact négatif que les citoyens imposent à la biodiversité du parc.
- Créer de nouvelles zones de biodiversité



Trilles blancs au parc Angrignon



Secteur piétiné de la flore printanière au parc Angrignon, mai 2012

Section 3- Commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement

Section 3- Commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement

Sur plusieurs cartes, le parc Angrignon est montré comme espace vert et sur d'autres cartes environ 70% de la superficie du parc est montrée comme aire de conservation; l'association *Les amis du parc Angrignon* est heureuse de voir qu'une partie du parc sera protégé. Nous ne connaissons toutefois pas le type zonage de l'autre partie du parc, celle utilisée comme aire récréative. (Cartes nos 3 et 15).

Sur la carte no 31, nous constatons toutefois que, le parc Angrignon est montré en rouge comme étant une zone de modulation de la densité résidentielle. Nous aimerions que cette définition du territoire soit éclaircie considérant qu'il n'y a pas d'habitations dans le parc. Cette note s'applique aussi au parc du Mont-Royal.

Lien entre le parc Angrignon et le Fleuve

Sur la carte no 19, sont identifiés les concepts de la trame verte et bleue. Nous croyons qu'un lien futur devrait être montré entre le parc Angrignon et le Fleuve tel que le futur lien vert qui longera le chemin de fer de la ligne St-Jérôme – du Parc entre les rues Henri-Bourassa et Jean-Talon.

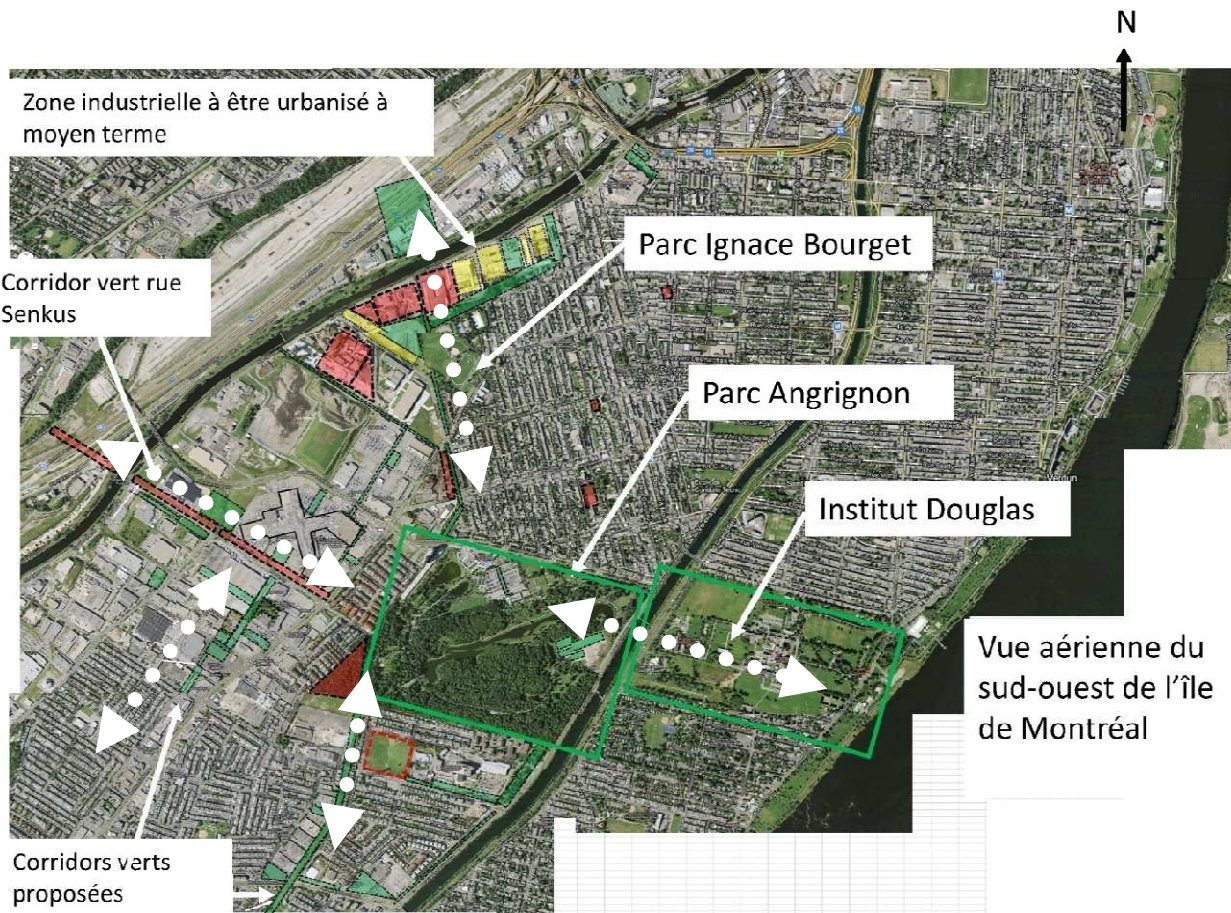
Liens vert entre le parc, la falaise St-Jacques et les rapides de Lachine

Dans l'annexe III, Objectifs de conservation et d'aménagement des écoterritoires, il est mentionné pour les rapides de Lachine de "Favoriser les liens avec les pôles d'intérêt environnant comme le parc Angrignon et l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, afin de mettre en valeur le secteur sud de l'île de Montréal". Nous avons noté l'absence de futurs liens verts sur les différentes cartes du Schéma d'aménagement pour le parc Angrignon et l'Institut Douglas. Sur la carte no 20, les terrains de l'Institut sont représentés comme Dominante résidentielle. De plus, sur la carte 16 (Paysage emblématique et identitaire), l'Institut et le parc Angrignon ne sont pas identifiés bien que nous considérons que le parc et l'Institut défini d'une façon importante le sud-ouest de l'île.

Conclusions sur le lien vert

Selon nous, les différentes identifications montrées sur les cartes pour l'Institut Douglas et le parc Angrignon et leur omission sur d'autres cartes démontrent l'absence de volonté de la Ville concernant la création d'un lien vert entre le parc Angrignon et le fleuve. Nous croyons que des liens verts actuels entre le parc Angrignon et le Fleuve, ainsi que le lien futur entre la falaise Saint-Jacques et le parc Angrignon devraient être considérés dans le Schéma d'aménagement.

Section 3- Commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement- Croquis



Utilisation des terrains de l'Institut Douglas



Ultimate frisbee

Section 3- Commentaires sur le Schéma d'aménagement et de développement

Notes

Il a été proposé dans le PMAD que 17% de la superficie du territoire soit protégée.

“À l'échelle du Grand Montréal, la protection des bois et corridors forestiers et des milieux humides est l'une des conditions essentielles au maintien de la biodiversité de la région. De plus, la présence du couvert forestier apporte une contribution significative à l'attractivité du Grand Montréal et à la qualité de vie de ses citoyens.”

<http://pmad.ca/orientations/environnement/objectifs/proteger-17-du-territoire-du-grand-montreal/>

Proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

Lettres d'appui

Proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

Liste des lettres d'appui

Voici la liste des organismes qui ont écrit une lettre appuyant la proposition d'infrastructures cyclables dans le parc et les quartiers entourant le parc Angrignon.

Vélo Québec,

Coalition vélo de Montréal

Héritage Laurentien

Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids)

Cardio Plein Air,

Proactif Santé,

Les amis du parc Saint-Paul,

Table de développement social de LaSalle,

Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul,

Éco-quartier du Sud-Ouest

Loisirs 3000



Montréal, le 2 juin 2014

Monsieur Pierre Marcoux
Les amis du parc Angrignon

Objet : Appui au projet d'amélioration du réseau cyclable - secteur du parc Angrignon

Monsieur,

J'aimerais par la présente vous signifier l'appui de Vélo Québec dans vos démarches visant à améliorer l'**accessibilité** et les **connexions** cyclables du secteur du parc Angrignon. La localisation de ce parc est exceptionnelle puisqu'elle est au coeur d'un des plus beaux réseaux cyclables urbains au monde (Route verte 5 /Canal Lachine et réseau du parc des Rapides).

Votre projet vise à accroître l'accessibilité pour les cyclistes de tous les niveaux - via l'aménagement de voies cyclables sécuritaires - aux espaces verts et bleus et aux autres principaux attraits du secteur. Il est démontré que des aménagements cyclables adéquats ont un impact positif sur la pratique et en ce sens nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre votre travail dans le but d'améliorer les infrastructures en transport actif.

Il a été reconnu, lors du Sommet *Montréal physiquement active* tenue la semaine dernière, que le segment d'activité physique relié au transport actif a été reconnu comme une contribution majeure à la qualité de vie des citoyens que ce soit au niveau de la santé, de l'environnement, de l'accès aux services de proximité, de la mobilité ou du développement des communautés. Votre projet s'inscrit tout à fait dans cette lignée et l'accès aux espaces verts et bleus via le réseau cyclable demeure l'expression même d'un plein air urbain montréalais de qualité et très recherché.

Veillez accepter, Monsieur, mes sincères salutations.

Lucie Lanteigne
Directrice générale

Coalition vélo de Montréal

Montréal, Québec, Canada
info@coalitionvelomontreal.org
+1.514.501.5853

Visitez nous sur le web
coalitionvelomontreal.org

  CVMBC



Lettre d'appui : Oui à un parc Angrignon plus accessible et vivant pour les piétons et les cyclistes

Le mercredi, 4 juin 2014

Bonjour mesdames et messieurs,

La Coalition vélo de Montréal tient à marquer son appui et à témoigner de sa solidarité aux Amis du parc Angrignon ainsi qu'à l'Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal dans le cadre des propositions en faveur des piétons et des cyclistes faites pour le parc Angrignon et ses alentours.

En effet, à la lumière des suggestions amenées par ces deux organismes, nous sommes à même de penser que la réalisation de ces objectifs est fort souhaitable. Nous croyons que ces aménagements permettraient une meilleure accessibilité au parc autant pour les piétons que pour les cyclistes.

Malheureusement, le parc Angrignon constitue présentement une frontière difficilement franchissable pour les cyclistes et les piétons qui doivent parfois faire de longs détours pour se déplacer sur des voies qu'ils jugent agréables et sécuritaires.

Les alentours du parc sont bordés de destinations importantes autant pour le travail, le commerce, l'éducation, les services et autres. Ces activités s'intensifieront au courant des prochaines années, nous pouvons penser entre autres aux nouveaux aménagements sportifs qui verront le jour au Cégep André-Laurendeau qui connaît lui-même une bonne croissance.

Nous sommes à même de constater qu'avec des aménagements sommes toutes faciles à réaliser et en réutilisant les larges voies asphaltées du parc en les reliant avec les secteurs d'intérêt environnants, le parc pourrait devenir un lien clé, agréable et plus sécuritaire pour les usagers du transport actif.

Les propositions se marient aussi bien à l'amélioration en cours des voies cyclables environnantes et bonifieraient certainement ces nouveaux segments. Elles devraient, de plus, être prises en compte dans le cadre de la nouvelle mouture du plan de transport qui sera réalisée sous peu.

Pour toutes ces raisons, nous réitérons notre appui aux propositions des Amis du parc Angrignon et de l'Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest. Nous sommes aussi d'avis que le parc pourrait bénéficier grandement d'ateliers, charrettes et consultations publiques pour tenter de trouver les meilleures façons d'améliorer le parc avec l'avis des citoyens et autres intéressés.

Merci de l'attention portée à cette lettre,

Pierre-Luc Auclair

Membre fondateur, Coalition vélo de Montréal

Au nom de toutes les organisations affiliées à la Coalition vélo de Montréal





Montréal, le 14 avril 2014

M. Benoit Dorais
Maire, Arrondissement Sud-Ouest

Mme Manon Barbe,
Maire, Arrondissement LaSalle

M. Jean-François Parenteau,
Maire de l'arrondissement Verdun

Mme Anne Desautels,
Direction des Grands parcs

Mme Louise Roy,
Présidente de l'OCPM

Objet : Soutien d'Héritage Laurentien aux Amis du Parc Angrignon dans la proposition d'infrastructures cyclables au Parc Angrignon.

Mesdames, Messieurs

Héritage Laurentien souhaite par la présente démontrer son appui à la démarche des Amis du Parc Angrignon visant la création d'infrastructures cyclables dans le Parc Angrignon.

Héritage Laurentien reconnaît l'importance d'augmenter l'accès au Parc Angrignon et de favoriser son intégration dans les réseaux de transports actifs existants. Cette action est en droite ligne avec les objectifs de développement durable partagés à tous les niveaux de l'administration municipale.

Héritage Laurentien tient aussi à souligner la place centrale qu'occupe ce parc dans la trame verte et bleue prévue dans le Plan métropolitain d'aménagement durable (PMAD). Rappelons que cette trame a comme objectif de «mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréo-touristiques». Nous espérons qu'un souci particulier sera accordé à la



biodiversité indigène et à la sensibilisation du public lors de la réalisation de ce projet-phare.

Boisé d'importance pour la canopée montréalaise, le Parc Angrignon est le lien nord-sud naturel entre le Parc linéaire des berges du fleuve Saint-Laurent et le Canal de Lachine, deux sites au potentiel récréo-touristique indiscutable. Pourtant, son intégration aux réseaux de transports actifs demeure incomplète à ce jour.

Héritage Laurentien est un organisme à but non lucratif œuvrant dans le grand sud-ouest de Montréal. Depuis bientôt 20 ans, nous travaillons en collaboration avec les municipalités, les institutions, les entreprises et les groupes communautaires afin de mettre en valeur le patrimoine écologique et historique de notre territoire d'action.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations les plus distinguées

Simon Oceau

Président du C.A d'Héritage Laurentien

Montréal, le 1^{er} mai 2014

Manon Barbe
Maire d'arrondissement LaSalle

Anne Desautels
Direction des grands parcs et du verdissement

Benoît Dorais
Maire d'arrondissement Le Sud-Ouest

Jean-François Parenteau
Maire d'arrondissement Verdun

Louise Roy
Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal

Objet : Appui à la proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon ayant été soumise par Les amis du parc Angrignon et l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) manifeste son appui aux suggestions vous ayant été soumises par Les amis du parc Angrignon et l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal à propos de changements à apporter aux actuelles infrastructures cyclables situées dans le secteur du parc. Le projet avance des options concrètes et prometteuses en matière de transport actif dans les arrondissements de Verdun, LaSalle et Le Sud-Ouest.

Au moment où l'on observe une épidémie d'obésité au Québec, la Coalition Poids rappelle que plusieurs mesures, dont le transport actif, peuvent être mises de l'avant pour endiguer ce problème de santé publique. Selon des données de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, **43 % des adultes montréalais** sont en surpoids¹. Qui plus est, seulement **7 % des jeunes** sont suffisamment actifs sur une base quotidienne². Sachant cela, le transport actif s'impose comme une option intéressante pour remédier à la sédentarité de la population et ainsi, réduire l'obésité.

Le contexte municipal a la possibilité de jouer un **rôle de premier plan** dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif. En effet, les arrondissements ont la possibilité d'aménager les milieux de vie agréables, conviviaux et sécuritaires pour inciter leurs citoyens à se déplacer à pied et à vélo. La proposition vous ayant été remise favorise une connectivité sécuritaire entre diverses routes donnant accès au métro, permettant aux citoyens des déplacements plus flexibles. De plus, cette proposition s'inscrit parfaitement avec la vision dont veut se doter la Ville de Montréal en matière de sports et d'activités physiques. Rappelons qu'au mois de septembre dernier, la Commission permanente sur la

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2005). *La santé des Montréalais selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Montréal : Direction de santé publique de Montréal. Repéré le 1^{er} mai 2014 à http://www.clic-bc.ca/Documents/E_CtreDoc/Sante/Guides/La%20sante%20des%20Montrealais-recueil%20statistiques-DSP-2008.pdf

² Jeunes en forme Canada (2011). *Ne laissons pas ces quelques pas être la source la plus importante d'activité physique de nos enfants après l'école*. Bulletin de l'activité physique chez les jeunes. Repéré le 1^{er} mai 2014 à <http://activehealthykids.s3.amazonaws.com/reportcard2011/ahkclongformreportcardfrench.pdf>

culture, le patrimoine et les sports a répondu favorablement aux recommandations issues de la consultation publique *Montréal, physiquement active*, où les déplacements actifs occupent une place de choix.

La marche et le vélo sont des moyens de déplacement abordables et accessibles à tous les groupes d'âge et apportent de nombreux bénéfices pour les municipalités sur les plans de la santé et de la sécurité des citoyens, de l'économie et de l'environnement. La Ville de Montréal étant également partenaire de la Coalition Poids, nous vous invitons à considérer avec attention les propositions vous ayant été remises.

Veillez agréer l'expression de mes salutations les plus distinguées,



Corinne Voyer
Directrice



Montréal, 9 mai 2014

M. Benoit Dorais
Maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Montréal
815, rue Bel-Air, 2^e étage
Montréal (Québec) H4C 2K4

Objet : Appui à la proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

Au nom de Cardio Plein Air, j'appuie sans réserve la proposition d'infrastructures cyclables de l'association Les amis du parc Angrignon.

Nous croyons que le parc doit être accessible aux cyclistes et aux piétons. Des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc doivent être créés afin de favoriser l'augmentation de la part modale du transport actif.

Ce projet entraînerait de nombreuses retombées positives pour l'ensemble des citoyens de la ville de Montréal. Ce magnifique parc se doit d'être exploité à son plein potentiel.

Veuillez agréer, monsieur Dorais, l'expression de mes sentiments distingués.

Cindy Lizotte

Franchisée Cardio Plein Air
Arrondissements du Sud-Ouest, Verdun et LaSalle
514 755-8545
www.cardiopleinair.ca

Montréal, 2 mai 2014

M. Benoit Dorais
Maire, Arrondissement Le Sud-Ouest
815, rue Bel-Air, 2e étage
Montréal (Québec) H4C 2K4

Objet : Appui à la proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

Au nom de Pro-Actif Santé, j'appuie sans réserve la proposition d'infrastructures cyclables de l'organisme Les Amis du parc Angrignon.

Nous croyons que le parc doit être accessible aux cyclistes et aux piétons. Des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc doivent être créés afin de favoriser l'augmentation de la part modale du transport actif.

Ce projet entraînera de nombreuses retombées positives pour une variété de clientèles et tout autant pour l'ensemble de la population.

Nous vous prions de faire tout votre possible pour que se réalise ce beau projet.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Sylvie Bacon

Propriétaire Pro-Actif Santé
6049, boulevard Lasalle
Verdun (Québec) H4H 1M8

514-768-4060
www.proactifsante.com

Montréal

M. Benoit Dorais
Maire, Arrondissement Sud-Ouest

Mme Manon Barbe,
Maire, Arrondissement LaSalle

M. Jean-François Parenteau,
Maire de l'arrondissement Verdun

Mme Anne Desautels,
Direction des Grands parcs

Mme Louise Roy,
Présidente de l'OCPM

Objet : Proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

Mesdames, messieurs,

Notre regroupement de citoyens, Les amis du parc Saint-Paul, reconnaît l'importance d'augmenter l'accès au parc Angrignon et de favoriser son intégration dans les réseaux de transports actifs existants.

Nous appuyons la demande de proposition d'infrastructures cyclables faite par l'association Les amis du parc Angrignon.

Nous croyons que des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc doivent être créés afin de favoriser l'augmentation de la part modale du transport actif.

Veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Cette lettre d'appui est faite par :

Les amis du parc Saint-Paul, ce 12 mai 2014

Montréal H4E 4E1,
courriel : lesamisduparcstpaul@gmail.com



LaSalle, le 16 mai 2014

Monsieur Pierre Marcoux
Association Les amis du parc Angrignon
LaSalle (Québec)

Monsieur Marcoux,

Par la présente, la Table de développement social de LaSalle désire confirmer son appui à l'Association Les amis du parc Angrignon à la proposition d'aménagements cyclables au parc Angrignon.

La Table de développement social de LaSalle et un mécanisme de concertation et d'action local, intersectoriel et multiréseau, qui agit comme levier de développement permanent dans la communauté, visant l'amélioration constante des conditions de vie des LaSallois. Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social. La Table de développement social coordonne les comités de partenaires *Développement durable* et *LaSalle en santé*, lesquels travaillent à la mise en place d'actions concertées favorisant le développement durable, les environnements favorables à la santé, ainsi que l'acquisition et le maintien des saines habitudes de vie.

Dans ce contexte, nous appuyons la volonté de l'Association Les amis du parc Angrignon de mettre de l'avant le transport actif dans un tel projet, en plus d'augmenter la connectivité entre les différentes voies cyclables et les points d'intérêt du Sud-Ouest. La Table de développement social vous invite à travailler en diapason avec le plan de déplacement et le plan local de développement durable de l'arrondissement de LaSalle, ainsi qu'en concertation avec les acteurs du milieu, comme le comité *Développement durable*, qui travaillent en ce sens.

Espérant contribuer de façon active à votre démarche, nous vous prions de recevoir, Monsieur Marcoux, nos plus sincères salutations.

Maude Vallée
Directrice générale
Table de développement social de LaSalle

Table de développement social de LaSalle 9160M, rue Airlie LaSalle (Québec) H8R 2A5
(514) 367-6340 / info@tdslasalle.org

Le 19 août 2014

Objet : Lettre d'appui à la proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon présentée par Les amis du parc Angrignon et l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

Madame, Monsieur,

Notre mission consiste à rassembler les différents acteurs du quartier qui désirent agir ensemble pour améliorer les conditions de vie des citoyens et contribuer au développement local de la communauté. Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul compte 31 membres actifs provenant d'organismes, d'institutions, d'entreprises d'économie sociale ainsi qu'une dizaine de citoyens impliqués et engagés dans plusieurs comités.

Aujourd'hui, Concertation appuie les propositions des Amis du parc Angrignon ainsi que de l'Association des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal en faveur des piétons et des cyclistes, élaborées pour le parc Angrignon et ses alentours.

En effet, ces propositions reposent sur des options concrètes et prometteuses en matière de transport actif dans les arrondissements de Verdun, de LaSalle et du Sud-Ouest.

Nous croyons que ces aménagements assurent une meilleure accessibilité au parc autant pour les piétons que pour les cyclistes. Aussi, ils favorisent une connectivité sécuritaire entre diverses routes donnant accès au métro et offrant ainsi aux citoyens des déplacements plus flexibles.

De plus, les suggestions s'inscrivent parfaitement et complètent les actions de notre projet «**Saint-Paul/Émard : des allées et des parcs**» qui sera réalisé dans le cadre du programme Quartier 21 de 2015 à 2017. Le projet vise les mêmes objectifs et s'articule comme suit :

1^{er} cercle : le cœur du quartier

Sécuriser le carrefour Laurendeau/Jolicoeur, améliorer l'accès aux parcs de proximité, encourager la création de ruelles vertes¹ et augmenter l'offre de produits alimentaires frais.

2^{ème} cercle : les liens avec les atouts du quartier (parcs, artères commerciales, canal...)

Donner accès aux grands parcs et rendre fluides les circulations douces dans le quartier.

3^{ème} cercle : les connexions inter-quartiers

Favoriser le transport actif vers les autres quartiers.

Enfin, pour toutes ces raisons, nous sommes enchantés de cette initiative citoyenne et l'accueillons favorablement.

En souhaitant que les décideurs accordent toute l'importance à ce projet citoyen, recevez mes meilleures salutations.



Assia Kada
Coordonnatrice générale

Montréal, le 13 juin 2014

A/S M. Benoit Dorais
Maire, Arrondissement Sud-Ouest

CC Mme Manon Barbe,
Maire, Arrondissement LaSalle

CC M. Jean-François Parenteau,
Maire de l'arrondissement Verdun

CC Mme Anne Desautels,
Direction des Grands parcs

CC Mme Louise Roy,
Présidente de l'OCPM

Objet : Proposition d'infrastructures cyclables au parc Angrignon

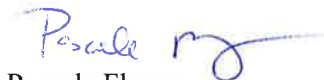
Mesdames, messieurs,

Éco-quartier Sud-Ouest, reconnaît l'importance d'augmenter l'accès au parc Angrignon et de favoriser son intégration dans les réseaux de transports actifs existants. Nous appuyons donc la demande de proposition d'infrastructures cyclables fait par l'association *Les amis du parc Angrignon*.

Nous croyons que des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc doivent être créés afin de favoriser l'augmentation de la part modale du transport actif. Le transport actif est non seulement un plaisir en soi, mais un élément important pour des saines habitudes de vie et la lutte aux changements climatiques (réduction des émissions de gaz à effet de serre lié au transport). Et il est accessible à tous les citoyens quel que soit leurs moyens financiers.

De plus nous croyons que tout investissement dans le parc Angrignon devrait passer par une consultation publique afin de définir les besoins et désirs des citoyens des trois arrondissements situés sur le pourtour du parc. Une telle consultation nous semble essentielle à la réussite de tout projet d'investissement.

Veuillez agréer nos salutations cordiales,



Pascale Fleury

Coordonnatrice régionale, éco-quartier Sud-Ouest

514-872-0122



Loisirs 3000 inc.
Service d'animation

Montréal, septembre 2014

Monsieur Pierre Marcoux
Amis du parc Angrignon

Objet : Appui au projet d'amélioration du réseau cyclable du parc Angrignon

J'aimerais par la présence vous signifier l'appui de Loisirs 3000 dans vos démarches visant l'amélioration du réseau cyclable du parc Angrignon.

En effet, les suggestions amenées par l'organisme *Amis du parc Angrignon* sont fort souhaitables. Nous croyons que ces aménagements permettraient une meilleure accessibilité au parc, au métro Angrignon et à nos installations du cégep André-Laurendeau autant pour les piétons que pour les cyclistes.

Nous croyons également que le parc doit être accessible aux cyclistes et aux piétons. Des liens de qualité entre les trois arrondissements placés autour du parc favoriseront l'accès aux infrastructures sportives environnant.

Ce projet entraînerait de nombreuses retombées positives pour l'ensemble des citoyens et commerces environnants.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Mélodie Michaud

Directrice de site – Cégep André-Laurendeau
Loisirs 3000 inc.

Téléphone : 514 325-5375, poste 6139
Courriel : mmichaud@loisirs3000.ca

